

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 6 FÉVRIER

LES ELECTIONS

« Ces messieurs de Panama », les opportunistes, se prétendent sauvés et certains de la réélection en masse des leurs aux prochaines élections générales, parce que, dans une demi-douzaine d'élections partielles, législatives et sénatoriales, qui ont eu lieu depuis le commencement des scandales du Panama, des républicains, radicaux ou socialistes, ont été élus partout.

L'élection, ici ou là, d'un radical ou d'un révolutionnaire n'a rien d'abord qui nous semble devoir ranimer tant que cela les espérances de la franc-maçonnerie opportuniste.

Et ensuite, ces élections partielles ont été remarquables, non à cause du succès facile des candidats de la concentration panamiteuse, mais à cause du chiffre énorme des abstentions.

Ceux qu'ils appellent les « réactionnaires » ont dédaigné ces escarmouches, se réservant pour la grande bataille prochaine. A quoi bon user ses forces pour une victoire qui serait éphémère, puisque d'aujourd'hui à demain le chef de l'Etat, à la merci d'un événement imprévu, peut se voir forcé de décréter la dissolution de la Chambre ?

Il est préférable à tous les points de vue d'attendre, l'arme au pied, l'heure de la bataille générale. Les adversaires de la République opportuniste le comprennent bien, et ils patient.

Quant aux électeurs qui se sont abstenus dans les derniers scrutins partiels, ils forment une majorité imposante qui dira son fait d'ici peu de temps au parti des panamiteuses.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 février

Le groupe d'études est d'avis que, tout en ne laissant rien à l'écart, la Commission d'enquête arrive le plus rapidement possible à déposer un rapport.

La Commission du budget a repoussé le projet de M. Tirard, sur les opérations de Bourse, et nommé une sous-commission chargée d'élaborer un projet respectant la situation de droit et de fait.

Le gouvernement aura alors à se servir sous sa responsabilité, et comme il lui conviendra, des lois existantes.

La Commission estime qu'elle doit procurer l'impôt, sans s'inquiéter des agents de change et de la coulisse.

La discussion continue sur le budget des colonies. M. Jamais explique le décret qui a organisé l'autonomie du Soudan français en le détachant du Sénégal.

M. Deloncle signale les empiètements du Siam sur les régions de l'Annam et demande que nous prenions des mesures pour faire respecter le territoire annamite dont nous avons assumé le protectorat.

M. de Montfort appelle l'attention sur le Tonkin et les résultats de l'administration de M. de Lanessan, qui sont loin d'être aussi brillants que les montrent les rapports officiels.

L'orateur insiste sur l'urgence de rétablir l'unité de commandement militaire.

Le rapporteur, M. Chautemps, a prononcé ensuite un discours très documenté, que la Chambre a écouté avec un vif intérêt et qui aurait eu certainement une très grande portée si l'attention du monde politique n'était pas absorbée par les préoccupations que l'on sait.

M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat, a clos la discussion par un discours où la Chambre a surtout applaudi la déclaration que la politique gouvernementale aurait maintenant pour objet d'organiser et de faire fructifier, si l'on peut s'exprimer ainsi, notre domaine colonial dont l'étendue n'a plus besoin d'être augmentée.

La discussion générale close, on a rapidement expédié les divers chapitres, puis la Chambre a levé sa séance.

INFORMATIONS

L'INCIDENT ROCHEFORT-CLÉMEUCEAU

Quelques membres de la Commission d'enquête, agitant la question du témoignage d'Henri Rochefort, voulaient envoyer deux délégués pour recueillir ce témoignage. Mais la majorité préfère qu'on lui envoie un sauf-conduit.

Au dernier moment nous apprenons que M. Rochefort refuse d'avance tout sauf-conduit lui permettant de venir en France, pour faire la preuve de ce qu'il a avancé au sujet de M. Clémenceau. Il est prêt à le confirmer toutefois, devant la délégation qu'il plairait à la Commission d'enquête de lui envoyer.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Les préfets disent que l'affichage des discours de MM. Ribot et Tirard relatifs aux caisses d'épargne et le vote de la loi ont produit le meilleur effet.

Tant mieux, mais nous en doutons.

Le Sénat ayant adopté la loi sur les caisses d'épargne, la promulgation en a été faite dans le Journal officiel hier matin.

LE PANAMA

Les renseignements que nous avons donnés sur les conclusions probables de la chambre des mises en accusation se confirment.

M. Blondin a été mis en liberté avec caution de 20,000 francs.

UNE NOUVELLE LISTE

Un personnage bien informé sur ce que fait M. Franqueville fournit les détails suivants sur ce qui a motivé la nouvelle instruction ouverte contre Arton et tous autres :

« Ce qui a été trouvé chez M. Offroy, un des banquiers d'Arton, n'est pas un carnet, mais exactement une liste.

» Cette liste comprend une quarantaine de noms ; elle est écrite de la main même d'Arton ; elle contient, en regard des noms... quelques chiffres intéressants.

» En dehors de l'éventualité de l'arrestation d'Arton, M. Franqueville pense pouvoir compléter les preuves nécessaires, grâce à certaines indications qu'il tient d'une source fort autorisée. »

La chambre des mises en accusation a renvoyé sa prochaine séance à aujourd'hui lundi, midi.

Nos SOCIALISTES

Le maire socialiste de Marseille a fait afficher une proclamation conçue en termes un peu vifs à l'égard des boulangers et qui fait craindre une nouvelle grève.

M^{me} Vincent, secrétaire du groupe féministe l'Égalité s'est présentée à la mairie de Saint-Ouen et a réclamé son inscription sur les listes électorales.

Il a été fait droit à sa demande sans observation de la part des employés et du maire socialiste qu'on avait consulté à ce sujet.

CONSEILS ANARCHISTES

On télégraphie de Roubaix, 5 février :

« Un groupe anarchiste a réuni hier soir, salle de la Paix, une centaine de conscrits. Un orateur les a engagés à ne pas tirer au sort et à arborer des drapeaux rouges et noirs dans les rues le jour du tirage. »

CORNELIUS HERZ

On dit que Cornelius Herz va de plus en plus mal.

LES MANŒUVRES DE 1893

Des changements pourraient bien être apportés au programme des manœuvres, dit l'Echo de Paris.

Les généraux Hervé et du Guiny ont signalé récemment au nouveau ministre de la guerre des difficultés que rencontre l'organisation des corps d'armée de réserve qu'ils ont ordre de constituer isolément du 27 août au 21 septembre sur le territoire des 2^e et 3^e régions.

Un comité s'est formé à Paris sous la présidence du vicomte de Damas en vue de recueillir les dons qui seront offerts à Léon XIII à l'occasion de son jubilé épiscopal. Ce comité, dont le siège est 173, rue de l'Université, reçoit les offrandes même les plus minimes et il engage les donateurs à préférer aux objets de luxe les objets d'une nature pratique ou les dons en espèces.

Le Pape a, en effet, l'intention de remettre tout ce qu'il recevra à l'œuvre des Missions.

Les Événements d'Égypte

A la Chambre des communes, M. Labouchère insiste sur l'esprit de conciliation et espère que l'Angleterre entamera des négociations amicales avec la France pour régler la question de l'évacuation de l'Égypte.

L'orateur rappelle qu'en 1888 lord Salisbury essaya de conclure avec le sultan un traité pour l'évacuation de l'Égypte, mais le sultan ne le signa pas.

En ce qui concerne la Triple Alliance, M. Labouchère dit qu'il importe peu de savoir si

lord Salisbury a, oui ou non, donné à l'Italie l'assurance qu'au cas d'une guerre avec la France la Grande-Bretagne viendrait au secours de l'Italie. L'Angleterre n'est pas responsable de ces assurances.

M. Labouchère demande à M. Gladstone de dire que le gouvernement actuel ne se considérait pas comme lié par ces assurances ; que si l'Italie se trouvait engagée dans une guerre avec la France, par suite de ses accords avec la Triple Alliance, l'Italie devrait se protéger elle-même et accepter toutes les conséquences d'une défaite éventuelle.

M. Gladstone a répondu qu'il n'y avait pas lieu de discuter au sujet de la Triple Alliance.

Quant à l'Égypte, vu l'état de la politique intérieure de la France dans ces derniers temps, nous avons pensé que ce n'eût pas été faire acte de courtoisie ni de sagesse en prenant l'initiative de ces négociations.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 6 Février 1893

Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25 SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 5°
Ce matin, à 8 h.		0°
Midi,	768 ^{m/m}	+ 3°
Hausse	3 ^{m/m}	
Baisse	« ^{m/m}	
Température minima de la nuit		— 3°

Les Sous-Officiers de l'École de Saumur

Au moment où les sous-officiers de cavalerie présentés cette année pour l'avancement viennent de subir leurs épreuves écrites, il ne sera peut-être pas inutile d'appeler la bienveillante attention du Ministre sur la situation de ceux de ces jeunes gens qui, sortis de Saumur au mois d'août de l'an dernier, attendent encore — et Dieu sait avec quelle impatience ! — leur promotion au grade de sous-lieutenant.

Il est certain que, vis-à-vis de leurs camarades des autres armes, les sous-officiers de cavalerie se trouvent singulièrement déshérités.

En effet, tandis que les élèves-officiers des Ecoles de Saint-Maixent et de Versailles sont tous nommés sous-lieutenants le même jour à leur sortie de ces Ecoles, ceux de Saumur seuls ne le sont que successivement, par promotions échelonnées, dont la première a lieu à peu près en fin de cours et les autres à des dates ultérieures et souvent très éloignées.

Ainsi, des 69 élèves-officiers qui sont sortis de Saumur l'an dernier, les 10 premiers ont été promus au mois de septembre, et les 30 suivants il y a un mois, par décret du 29 décembre 1892.

Il en reste donc encore à nommer 29, qui ne savent pas quand leur tour viendra et qui endurent, en attendant, un véritable supplice moral, par suite de la position mal définie et délicate qui leur est faite dans les corps, où on

ne sait trop à quoi les employer, où ils ne sont ni chair ni poisson et où ils peuvent être en butte à de continus froissements d'amour-propre.

Sans doute, on doit avoir des raisons, et des bonnes raisons, pour ne pas les nommer tous à la fois. Peut-être les vacances font-elles défaut? Peut-être trouve-t-on plus équitable d'échelonner les promotions, afin de ne pas récompenser en même temps ceux qui sont sortis dans un bon rang de l'École et ceux qui viennent en queue de liste?

Mais, si les vacances font défaut dans la cavalerie, — ce qui serait évidemment une raison majeure pour justifier les errements actuels, — comment se fait-il donc que, dans les autres armes, on trouve le moyen, le moment venu, d'avoir des places en quantité suffisante pour en pourvoir tous les candidats?

Ce qui se fait dans l'infanterie et l'artillerie doit aussi pouvoir se pratiquer dans la cavalerie.

Si, dans l'infanterie, on réserve des vacances pour les élèves de Saint-Maixent, on peut également en réserver, dans la cavalerie, pour les élèves de Saumur.

Enfin, si pour ces derniers les places ne sont pas assez nombreuses, il faut que le chiffre des admissions à l'École de cavalerie soit réduit en conséquence.

Ce qui paraît bizarre, en tout cas, c'est qu'au ministère on ne procède pas uniformément et qu'il y ait deux poids et deux mesures pour une même catégorie d'ayants droit.

Après tout, il se peut que le système en vigueur dans la cavalerie soit plus rationnel que celui employé dans les autres armes, en ce sens qu'il permet, ayant une réserve de candidats, de combler les vides au fur et à mesure qu'ils se produisent, c'est-à-dire d'avoir toujours des cadres au complet.

Mais encore faudrait-il savoir si c'est pour cette raison que la cavalerie fait exception à la règle générale; sans quoi les sous-officiers qui attendent leur promotion se considèrent toujours plus ou moins comme des victimes de l'injustice du sort.

Pour l'instant, en effet, une seule chose les frappe : c'est qu'ils sont l'objet d'un traitement particulier; c'est qu'on ne leur donne des galons, à la plupart, qu'après être sortis depuis longtemps de l'École, tandis que leurs camarades de l'infanterie et de l'artillerie sont tous promus aussitôt après avoir terminé leur année de cours.

Il y a là d'abord une inégalité qui les choque, contre laquelle il protestent, et puis enfin, ce qui leur est particulièrement pénible, c'est d'être obligés de vivre pendant de longs mois, surtout pour les derniers des promotions, dans une attente intolérable.

Aussi, nous espérons qu'en haut lieu on prendra bientôt des mesures pour faire cesser

une situation à laquelle, heureusement, il ne paraît pas impossible de porter remède.

(France Militaire.)

Musique Municipale de Saumur

Vendredi prochain 10 février, à 8 heures, 2^e CONCERT d'hiver offert par la *Musique Municipale* à ses Membres honoraires, avec le concours de M^{lle} Duet d'Arbel, du Théâtre-Lyrique de Paris, de M. Launay, chanteur humoristique des Salons de Paris (redemandé), et de plusieurs Amateurs de la ville.

Voici le programme de cette soirée :

1^{re} PARTIE

1^o Ouverture de *Poète et Paysan* (F. de Suppé) : Musique Municipale.

2^o Air du *Caid* (A. Thomas) : M^{lle} Duet d'Arbel.

3^o *L'Homme unicolor*, scène comique (Reynald) : M. Launay.

4^o Air des *Noces de Jeannette* (V. Massé) : M^{lle} Duet d'Arbel.

5^o *Pauvre pêcheur*, chanson (Verdulle) : M. Launay.

2^e PARTIE

6^o *Aïda*, fantaisie (Verdi) : Musique Municipale.

7^o *Musette*, chanson (F. Thomé) : M^{lle} Duet d'Arbel.

8^o *Une Distribution de prix*, grande scène (Leserre) : M. Launay.

9^o *Salut aux chanteurs*, chœur à quatre voix (A. Thomas), chanté par les membres de la *Musique Municipale*.

Les Souliers de Noco
Opérette en 1 acte, de G. Douay. — M^{lle} Duet d'Arbel et M. Launay.

Le Chef de Musique, V. MEYER.

Piano de la maison Fillet, tenu par M^{me} Davy, professeur de piano

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 heures.

PRIX DES PLACES : Pour les Souscripteurs qui voudront retenir leurs places à l'avance : Loges de Balcon et Baignoires complètes, 2 fr.; Premières Loges complètes, 1 fr.; toute place seule, 50 centimes. — Pour les Non-Souscripteurs : Loges de Balcon et Baignoires complètes, 6 fr.; Premières Loges complètes, 5 fr.; toute place seule, 1 fr. 50. — Le Parquet pourra être retenu par les Souscripteurs à raison de 25 centimes par place.

Pour la location, s'adresser chez M^{me} Courant, rue de la Comédie.

HARMONIE SAUMUROISE

Samedi prochain 11 février, grand CONCERT EXTRAORDINAIRE, donné avec le concours de :

M^{lle} Brouville, cantatrice des *Concerts Colonne*;

M. Sellier, ténor de l'Opéra;

M. Dubulle, basse de l'Opéra.

Nous avons déjà publié, la semaine dernière, le programme de ce Concert.

Tentative de suicide

Tout le monde à Saumur connaît Labispère, dit Zizi, et par sa profession de commissionnaire et par ses *cuites* fameuses qui lui donnaient une voix de stentor dont la Loire réper-

cutait souvent les échos. Eh bien ! ce pauvre homme a voulu se détruire en se coupant le gosier et se punir probablement par où il avait si souvent péché.

Ce matin, à huit heures, Auguste Labispère entra dans la boutique de M. Manoury, coiffeur, rue de la Visitation, pour se faire soi-disant raser; puis, profitant de ce que celui-ci avait le dos tourné, il saisit un rasoir et s'en porta deux coups violents à la gorge.

Labispère fut transporté, couvert de sang, à l'hospice, où il a reçu les soins immédiats que demandait son état, qui, du reste, n'inspire pas d'inquiétude, les carotides n'ayant pas été gravement atteintes, non plus que le larynx, car il peut encore parler.

Sur lui on a trouvé une enveloppe sans adresse, contenant ces deux lignes écrites sur une demi-feuille de papier à lettre :

« Je me tue moi-même, sans l'avoir mérité » au juste.

» Signé : LABISPÈRE, Auguste. »

Le pauvre garçon, tout alcoolique invétéré qu'il est, n'a pas de méchancelé pour deux liards, et bon nombre de commerçants qui lui ont donné jusqu'ici leur confiance la lui redonneront encore lorsqu'il sera guéri.

Objets perdus

Il a été perdu, dans le chemin de Beaufort(?), un col d'enfant, en fourrure; il y a 2 fr. de récompense pour la personne qui l'aura trouvé et le rapportera au bureau de police.

Il a été trouvé une médaille de Saint-Georges, en argent, pendant de chaîne et montre. La réclamer au bureau de police.

Instruction primaire

M. Landreau est nommé instituteur-adjoint à Brain-sur-Allonnes.

On annonce la mort de M. Taboureux, ancien proviseur au Lycée d'Angers.

M. Dalinier, ancien proviseur du lycée d'Angers, vient d'être nommé proviseur du lycée Buffon, à Paris.

Pigeons voyageurs

D'après les déclarations, le nombre des pigeons voyageurs existant à Angers est de 912.

Sur ce nombre, 823 appartiennent à des membres de la Société colombophile du *Messager Angevin*.

Étuve à désinfection

L'étuve à désinfection qui vient d'être installée à l'Hospice d'Angers fonctionnera à partir d'aujourd'hui lundi.

Moyennant une légère rétribution, les particuliers seront admis à bénéficier des avantages de cette étuve.

Le Conseil municipal de Saumur a voté der-

nièrement l'établissement d'une étuve semblable. C'est même une des rares choses utiles qu'il ait votées dans sa dernière séance; aussi espérons-nous qu'on commencera par cette installation si profitable à tout le monde.

Don présidentiel

M. le Président de la République vient, sur la recommandation de M. le Préfet, après avis favorable du maire d'Angers, de mettre un lot à la disposition de l'Union générale des Sociétés de Secours mutuels d'Angers.

Un divorcé peu commode

Godard, d'Angers, divorcé depuis cinq ans, n'a pas oublié son ex-légitime. Voulant la revoir, ils se rendit à son domicile. Mais tout n'alla pas comme sur des roulettes, il faut bien le croire, car une discussion assez chaude s'éleva bientôt, et des voisins entendirent Godard menacer sa femme d'un coup de couteau.

La police, prévenue, ne tarda pas à arriver, et à s'emparer de cet homme qui, alors, s'en prit aux agents, qu'il menaça de son couteau.

Mais force lui fut de leur obéir et de se laisser emmener au poste de la place Cupif d'où il a été conduit au parquet.

Dubranle à Nantes

Deux gendarmes d'Angers ont conduit à Nantes Dubranle, l'ex-caissier de l'étude Gagnier.

Dubranle, qui est guéri, passera prochainement devant la Cour d'assises de la Loire Inférieure.

Grave accident

Mardi matin, un accident d'une certaine gravité est arrivé rue des Deux-Haies, à Angers.

M. Lemaire, propriétaire, venait de sortir de chez M. Hamonet, dentiste, lorsqu'en descendant les escaliers il tomba si malheureusement qu'il se fit de graves contusions sur tout le corps.

Relévé par les habitants de la maison, il fut transporté dans une maison voisine où il reçut les premiers soins.

Ensuite il a été conduit en voiture à Mûrs, où il habite.

Un concert à Rochefort

Dimanche 29 janvier a eu lieu, à Rochefort-sur-Loire, un concert vocal et instrumental, sous la direction de M. Boyer, le distingué chef de l'Harmonie Angevine, avec le concours de la Fanfare de Rochefort, de M. Moreau, comique, et de M^{lle} Thirion.

Nous profitons de cette occasion pour déclarer que, contrairement à ce qui a été dit, il n'y a jamais eu d'épidémie de fièvre typhoïde à Rochefort. Il s'est produit quelques cas de rougeole sans gravité.

MARTHE

Par JEANNE SANDOL

— Oui, dit Marthe, vivement émue, *cette autre chose, c'est la charité!* « Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres gens, si je n'ai la charité, tout cela ne me sert de rien », continua-t-elle, se parlant à elle-même, en citant les paroles de saint Paul.

Un silence de quelques instants suivit le récit de la pauvre femme. De peur de trahir son émotion, Marthe n'osait partir; elle ne doutait plus, c'était lui ! lui, qu'elle laissait souffrir en torturant son propre cœur; lui, dont elle se sentait si fière en le voyant si bon; lui qu'elle estimait déjà si haut et qu'elle admirait plus encore aujourd'hui.

— Marthe, dit tout à coup miss Musgrowe, il est temps de partir; la course est longue et vous avez l'air fatigué, mon enfant.

Arrachée à elle-même, Marthe tressaillit.

— Nous reviendrons vous voir, dit-elle en disant adieu à la Savoyarde.

Non, elle ne reviendra pas, car elle pourrait le rencontrer. Ses dons à lui sont suffisants maintenant et le sort de la pauvre famille est assuré. Que se passe-t-il dans l'esprit de Marthe? Elle marche si vite que miss Musgrowe a de la peine à la suivre. L'air est vif, le temps est sec. Enveloppée dans un chaud vêtement ajusté à la taille, les deux mains dans son manchon et le visage couvert d'une voilette, Marthe semble défier le froid. Elle ne le défie pas, elle l'oublie, ou plutôt elle y est insensible. Avant d'atteindre l'avenue Montaigne, dans une rue retirée du quartier des Champs-Elysées, Marthe ralentit sa course.

— Ma bonne miss, dit-elle, je voudrais m'arrêter un instant à la chapelle; rentrez sans moi, je vous rejoindrai bientôt.

— Ne vous attardez pas, Marthe; je n'aime pas à vous voir seule dehors à la tombée de la nuit.

— Cinq minutes seulement, miss; je rentrerai presque aussitôt que vous à la maison.

XXII

La petite chapelle est solitaire, la lampe qui brûle dans le sanctuaire l'éclaire faiblement. Le silence de l'église déserte n'est interrompu

que par les soupirs étouffés de quelques saintes âmes en prière. Un calme profond est répandu dans l'air, tout imprégné des fumées de l'encens.

Agenouillée, la tête dans ses mains, Marthe demande à Dieu l'apaisement de son cœur agité. Le récit de la pauvre femme a fait naître en elle un trouble que miss Musgrowe ne doit pas même soupçonner. Après quelques instants de lutte avec elle-même, Marthe triomphe de sa faiblesse et de ses impressions; le calme et la paix du saint lieu ont exercé leur bienfaisante influence; elle se sent maintenant assez forte pour braver les regards de ceux qui l'entourent, sa physionomie est redevenue impénétrable, et nul ne reconnaîtra le combat intérieur dont elle sort victorieuse.

Sans bruit, Marthe se relève, elle va retourner à ses devoirs; mais une chère pensée l'accompagne, et cette pensée allège pour elle tous les fardeaux et lui rend toute tâche facile. Elle se sent fière de celui qu'elle aime; plus il se place dans son estime, plus elle s'absout de lui donner son cœur sans réserve.

Absorbé dans ses réflexions, Marthe ne s'aperçoit pas qu'au moment où elle quitte la petite rue isolée pour gagner l'avenue Montai-

gne, une ombre vient de surgir tout à coup; cette ombre se rapproche et Marthe peut alors se rendre compte qu'un homme la suit avec obstination.

Elle hâta sa marche, mais inutilement; cet inconnu a bien vite franchi la distance qui les sépare. Elle traverse la chaussée, il en fait autant. Un malaise, une angoisse inexprimables s'emparent de la pauvre enfant; plus elle veut se bâter, plus ses jambes tremblantes refusent de la porter. La peur s'empara d'elle, une peur irraisonnée qui la paralyse. A bout de force, elle s'arrête et demeure immobile sous le regard de celui qu'elle ne peut plus éviter.

Avec un mélange d'insolence et de respect affecté, le jeune homme qui la poursuit la salue profondément et dit à Marthe :

— Permettez-moi, madame, de vous accompagner jusque chez vous, car je connais votre demeure, un pavillon mystérieux ! Dans ce quartier peu fréquenté, il vous faut un protecteur.

(A suivre.)

Accidents de voiture

Avant-hier, à Angers, la voiture de M. de Ruillé passait sur le pont du chemin de fer du mail de la Gare, lorsque les deux chevaux, effrayés par un coup de sifflet d'une locomotive, s'emballèrent dans la direction de la rue Létenduère. Il n'y avait personne dans la voiture. Le cocher était impuissant à retenir les chevaux, qui ne s'arrêtèrent que sur le mur d'une maison habitée par M. Le Gal, cordonnier, rue Létenduère, en se faisant contre ce mur de graves blessures.

Le cocher en a heureusement été quitte pour la peur.

La veille, à Angers également, la jeune Beucherie, âgée de trois ans et demi, était avec ses petits camarades à s'amuser sur le boulevard du Roi-René. A un moment donné, l'enfant descendit sur la chaussée et n'entendit pas une voiture qui arrivait derrière elle, ni les cris du cocher. Elle fut atteinte par le cheval, qui la renversa et lui foula le bras droit.

M. le docteur Jagot a constaté une double fracture du bras.

La nouvelle bicyclette de M. Pothelune

M. Pothelune a conduit sa nouvelle machine à Paris pour la soumettre à l'examen bienveillant de nos confrères parisiens.

M. Pothelune est enchanté de la réception qui lui a été faite par Jean-sans-Terre, Cyclamor, Vincent Cornély, Delaville, Lucien Vonoven, tous bicyclistes ardents et convaincus.

Jean-sans-Terre a surtout remarqué ce qu'il y a d'ingénieux dans ce système au point de vue féminin, et a baptisé la bicyclette de notre concitoyen d'un nom heureux qui lui restera désormais: l'« Amazone ».

Accident à l'École de Médecine de Poitiers

Mercredi matin, M. Duguet, préparateur à l'École de médecine, préparait, en vue du cours de chimie du soir, de l'HYDROGÈNE ARSENÉ, gaz extrêmement dangereux, qui fit périr le savant qui le découvrit.

Atteint par un coriza, il absorba sans s'en apercevoir une certaine quantité de ce gaz. Les effets délétères de ce composé ne tardèrent pas à se faire sentir avec tous les caractères d'un empoisonnement aigu.

Heureusement, une amélioration assez sensible s'est produite dans l'état du malade.

Entrée à Tours du cardinal Meignan

Samedi, à midi, Son Em. le cardinal Meignan est arrivée à Tours par le rapide. Foule immense et très enthousiaste à la gare où le clergé attendait aussi.

Le cardinal a été reçu au seuil de la cathédrale par le doyen du chapitre qui en le félicitant lui a rappelé le souvenir du cardinal Morlot auquel il avait été attaché.

Son Eminence, après avoir remercié, est

entrée dans la cathédrale et a entonné le *Te Deum*.

La cérémonie a été terminée par le salut solennel.

Dans l'assistance très nombreuse, l'état-major de la garnison et plusieurs membres des tribunaux.

L'absence du maire et du préfet a été très remarquée.

Hier dimanche, à 8 h. 1/2, il y a eu réception ouverte à tous à l'archevêché.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 4 février. — Aimé-Eugène-René Lefèvre, rue de la Fidélité.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Camille-Louis-Maxime Bigeard, marchand forain, de Saumur, résidant à Bruxelles, et Rosine Urbain, marchande foraine, de Cuesmes, résidant à Bruxelles.

MARIAGES

Le 6 février. — Auguste-Pierre Albert, maréchal-ferrant, a épousé Marie-Louise Persac, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 4 février. — Ernest Vilgrain, charcutier, 24 ans, rue Saint-Jean.

Tirage financier

Obligations communales 1879.

Le numéro 10,897 gagne 100,000 francs.

Le numéro 569,370 gagne 25,000 francs.

Obligations communales 1880.

Le numéro 764,269 gagne 100,000 francs.

Le numéro 430,379 gagne 25,000 francs.

Obligations communales 1891.

Le numéro 704,533 gagne 100,000 francs.

Le numéro 335,942 gagne 10,000 francs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 février 1893.

La fermeté du marché est attribuée aux demandes du comptant par suite des disponibilités dont l'importance s'affirme par les comptes de dépôts des sociétés.

Le 3 0/0 reste à 98.05 et le 4 1/2 à 106.25.

La Rente Italienne profite de l'afflux des capitaux qui redoutent les placements aléatoires, elle cote 91.40.

L'action de la Banque de France est en progrès à 3.940. Le Crédit Foncier est très ferme à 992. Ses dépôts qui n'atteignent pas la limite maximum fixée à 100 millions par les statuts sont représentés par des rentes françaises ou des valeurs garanties par l'Etat.

La Banque de Paris est bien tenue à 630. La Société Générale est demandée à 470 fr. au comptant. C'est un titre qui présente par la fixité de son cours et de son revenu les avantages d'une obligation qui rapporterait 5.34 0/0.

Le Crédit Lyonnais est en nouveau progrès à 768. L'examen de son bilan au 31 décembre dernier fait présumer que le dividende de 1892 sera de 30 fr. comme celui de 1891.

L'action du Comptoir National d'Escompte

atteint le pair, sa clientèle apprécie de plus en plus l'avantage d'un intérêt de 4 0/0 sur les dépôts à échange.

L'action Immenables de France a un marché très suivi à 480.

Les Chemins Économiques sont à 422.

Ch. HEYMAN et Co.

10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

PRIME GRATUITE

à tous nos Abonnés et Lecteurs

Les personnes qui s'intéressent aux questions pomologiques, aux maladies des arbres fruitiers, aux insectes nuisibles, à la fabrication et à la conservation des poirés et des cidres, à l'arboriculture fruitière, recevront gratuitement, sur une simple demande, un abonnement de trois mois au journal *Le Cidre*, organe officiel du Syndicat pomologique de France, Revue internationale des Industries agricoles, horticoles, pomologiques et fruitières.

Chaque numéro se compose de 72 pages in-8 raisin et contient la matière d'un volume ordinaire.

Ecrire à M. Eugène Vimont, officier d'Académie, directeur du *Cidre*, 33, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 5 Février 1893

Versements de 127 déposants (17 nouveaux), 35,500 fr. 74.

Remboursements, 88,444 fr. 84.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2 — Rideau : 8 h. 1/2.

Directeur : Yves GUILLOU

LUNDI 6 Février 1893

AVEC LE CONCOURS DE M. YVES GUILLOU

Première représentation à Saumur de

Les 28 jours de Clairette

Opérette en 4 actes, paroles de H. Raymond

et A. Mars, musique de Victor ROYER

M. Yves GUILLOU remplira le rôle de GIBARD, mar-
chef au 33^e hussards.

DISTRIBUTION. — Vivarel, MM. Jahn; Gibard, Yves Guillon; Michonnet, gazier, Couly; Benoît, pâtissier; Vallée; Le capitaine, Allain; Pépin, adjutant, Leprun; Le vicomte, Louis; Poireau, Trottier; Le gardien, Pelletier; Un brigadier, Streletski; Un paysan, Greyson; Clairette, Mmes Vallier; Bérénice, A. Peltier; Michotte, Milton; Octavie, Daubray; Charlotte, Couly; Claire, Dufréne; Estelle, Lefort; Virginie, David; Mariette, Constance; Première cliente, Bancher; Deuxième cliente, Vallée.

Hussards, clientes, passants, villageois, villageoises, etc.

Décors nouveaux de M. Allain

PRIX ORDINAIRE DES PLACES

Les personnes dont l'alimentation est trop azotée et dont la vie est peu active, celles, en un mot, qui n'équilibrent pas les recettes et les dépenses de l'économie, ont besoin de recourir au Rob Lechaux pour prévenir les douloureuses maladies qui les menacent. Par son emploi judicieux, ils éviteront la goutte, les douleurs rhumatismales, la diathèse urique dont les conséquences sont si redoutables.

Le Rob Lechaux a une réputation justement méritée, car c'est le meilleur pondérateur de l'économie.

Dernières Nouvelles

L'ÉTAT DE CORNELIUS HERZ

Bournemouth, 5 février. — Bulletin du docteur Fraser, médecin de Herz, daté de 6 h. 30 du soir :

« Les douleurs de la tête, la fièvre, la prostration et la faiblesse s'accroissent toujours. »

LA DUCHESSE DE MONTPENSIER

Madrid, 5 février. — L'état de la duchesse de Montpensier est très grave. Elle souffre de fréquentes attaques de dyspnée.

La reine de Portugal, le comte et la comtesse de Paris sont au chevet de la malade.

LE SCANDALE DE LA BANQUE ROMAINE

Rome, 5 février. — M. Michel Lazzaroni, neveu de M. Cesar Lazzaroni, caissier de la Banque Romaine, qui est déjà détenu, a été arrêté ce soir. Il est accusé de complicité dans les délits de concussion et de faux dans les affaires de la Banque Romaine.

M. Michel Lazzaroni a représenté l'Italie au concours à la cible de Lyon. Il est officier de la Légion d'honneur.

Le bal des compagnons à Saumur

Nous avons appris que le bal des compagnons, qui a été donné à l'hôtel de Londres, hier soir, était des plus brillants. Il y avait foule considérable, et les danses se sont prolongées jusqu'à ce matin six heures.

Dans la soirée d'hier, les compagnons s'étaient réunis au café de la Bourse, d'où ils se sont rendus en corps, portant crânement leurs couleurs, à un banquet précédant le bal au même hôtel de Londres.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

Petites annonces d'un nouveau genre :

A MARIER: Jeune fille, 300,000 francs de dot et belles espérances; tache dans la famille (le père, ancien député, a voté l'émission du Panama).

On serait peu exigeant et on garantit contre toute poursuite en restitution.

Le Gérant : G. JOUAUST

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

Elle partit, et M. d'Estouville resta seul dans l'église. Peu de moments après il arrêta un sacristain qui passait près de lui, et il lui demanda où il pourrait trouver un prêtre. Le sacristain offrit de le conduire à la sacristie, et le chevalier le suivit.

Il ne s'y trouvait qu'un seul ecclésiastique qui était sa chasuble après avoir terminé sa messe. Le sacristain le montra du doigt, puis il se retira discrètement.

Comme le prêtre était en prières, M. d'Estouville ne voulut pas le déranger, et en attendant qu'il pût s'adresser à lui convenablement, il se mit à le contempler, sans quitter l'attitude respectueuse qu'il avait conservée en passant de l'église dans la sacristie.

C'était un vieillard de grande taille, maigre et voûté, dont la tête était recouverte d'une calotte de velours noir d'où s'échappaient quelques mèches de cheveux blancs. Ses grands yeux, d'un bleu pâle, avaient une expression

de mansuétude infinie, et son organe, qu'on pouvait apprécier puisqu'il pria à demi-voix, était, par sa douceur mélancolique, dans une harmonie parfaite avec son regard.

Quand sa prière fut achevée, il se tourna vers le chevalier, debout et immobile, et il lui demanda avec une politesse affectueuse ce qu'il souhaitait.

— Ce que j'ai rencontré, monsieur ? un prêtre disposé à entendre un pauvre pécheur, qui, hier encore à cette heure-ci, n'était pas entré depuis trente-cinq ans dans une église.

Le prêtre lui tendit la main, en accompagnant ce geste d'un sourire qui était déjà une absolution.

— Puisqu'il y a aussi longtemps, lui dit-il, nous ferons mieux peut-être de ne pas aller au confessionnal.

— Je n'ai pas le désir de me cacher, répondit le chevalier avec une humilité digne.

— Oh ! je le vois bien, répliqua vivement le prêtre; mais vous devez désirer, tout autant que moi à qui Dieu fait la grâce de vous envoyer, de n'être pas interrompu.

— Vous avez raison, dit le chevalier avec fermeté; oh bien, je suis prêt.

Le prêtre passa un surplis, et pendant cette opération qu'il fit plus rapidement qu'on n'aurait pu l'attendre d'un homme de son âge, il se remit à prier.

Puis il ouvrit une porte que M. d'Estouville n'avait pas remarquée, et il l'introduisit dans une petite pièce carrée, qui n'avait pour ameublement qu'un vieux fauteuil en velours d'Utrecht jaune, et un prie-Dieu séparé du fauteuil par un grillage de bois.

Le prêtre priant toujours se mit dans le fauteuil; le chevalier s'agenouilla près de lui de l'autre côté du grillage.

Il resta ainsi prosterné près d'une heure et demie, tantôt racontant sa vie avec des sanglots, tantôt écoutant en silence les consolantes paroles du prêtre. Il y avait eu surtout un moment déchirant, c'était celui où il avait révélé sa terrible participation au massacre des Carmes.

Le confesseur n'avait pas même tressailli en recevant cette formidable confidence, et si sa physionomie éprouva un changement, ce fut pour paraître plus miséricordieuse encore que de coutume.

— Allez en paix, mon frère, dit-il enfin au chevalier. Vos longs malheurs et surtout votre

sincère repentir vous ont obtenu le pardon de Dieu; dans quelques jours, l'absolution de son indigne ministre achèvera de vous réconcilier avec lui.

— Mais les hommes, mon père, ils ne seront jamais assez généreux pour me pardonner, répondit le chevalier en se relevant, car le prêtre s'était mis debout.

— Les hommes ! dit celui-ci avec un céleste sourire. Ils sont meilleurs que vous ne croyez. J'étais dans l'église des Carmes et j'y fus laissé pour mort; voyez plutôt !

En prononçant ces paroles, le prêtre souleva sa calotte de velours noir, et montra son crâne chauve, que sillonnait une longue et profonde cicatrice.

Le chevalier voulut retomber à genoux, le prêtre le reçut dans ses bras et le pressa contre sa poitrine.

— Recevez par ma bouche, lui dit-il avec effusion, le baiser de paix de tous nos semblables; et qui oserait vous le refuser, quand je vous le donne de si bon cœur ?

— Mais, vous, vous êtes un saint, dit le chevalier d'une voix entrecoupée.

(A suivre.)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 19 février 1893, à 4 heures du soir,

A Saumur, en l'étude de M^e BRAC, notaire,

UNE MAISON

AVEC TOUTES SES DÉPENDANCES

Et jardin avec puits et bassins,

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Lévées,

Appartenant aux époux BRÉHÉRET-AUDINEAU.

Pour la désignation, voir les affiches.

INSTITUTION L'ESPÉRANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI

Rue du Petit-Mail, n° 5.

A LOUER

APPARTEMENT

Au 2^e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME recommandable demandant place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

A VENDRE

Carton bitumé

Provenant du cirque Plège.

S'adresser à M. IMBERT, rue Gambetta.

M^{me} LAFEUILLE prévient MM. les Ouvriers de Saumur qu'elle ne paiera pas les réparations que l'on fera dans sa maison de la rue Gambetta, 1, sans son assentiment.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie
Pour Cadeaux (Fêtes et Etrennes)

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successor, Elève de Pleyel, Wolff et Cie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

Américain - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Conserves alimentaires

Pois moyens, le litre. 1 > 1/2 l. > 60
Pois amieux, — 1 10 — > 65
— très fins, — 1 65 — > 90
Haricots verts — > 90 — > 60
— amieux, — 1 > — > 65
— très fins, — 1 50 — > 90
Asperges sultanes, la b. 1 40 et 1 85
— d'Argenteuil, — 2 60 et 4 25

Conserves de Poissons

Sardines, Thon, Homards, Langoustes, Saumons, Filets de harengs à l'huile, Harengs marinés, Maquereaux, etc.
Par sortie de 5 kilog. net, remise des droits d'octroi.
Toute conserve manquée est échangée à présentation.
Artichauts d'Algérie, 0,50c.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CARTES D'INVITATION POUR SOIRÉE

MENUS

FACTURES TOUS FORMATS

Lettres de Deuil en une heure

Demander les derniers prix.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Expr.	Omn.	
	matin	soir		matin	soir		matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34	10 12	9 41	10 12	1 73	
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	
Noyant-Méon	11 20	1 3	3 8	7 40	1 15		5 56	
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 6	
Vernantes	11 43		3 30	8			6 16	
Blou	11 54		3 41	8 10			6 26	
Vivry	12 2		4 28	8 17			6 33	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41		7	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52		7 12	
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32		6 50	
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43		7 2	
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49		7 8	
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56		7 16	
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3 7 40	
Thouars	2	10 18	2 44	5 11	10 10	2 52	3 19 8 24	
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39	11 40	
Saintes			6 24	11 59		6 32	2 21	
Bordeaux			9 56	4 22		9 3	4 56	

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Expr.	Omn.	
	matin	soir		matin	soir		matin	soir
Bordeaux			5 40			8 25		
Saintes			7 12	9 9		11 40		
Niort	5 25		9 42	10 51		2 7	2 36	
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25	6 3	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5		6 14	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 23	7 46			3 16		6 26	
(départ)		7 25	11 5		2 54		6 5	
Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6		6 16	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 44	5 39	6 24	11 1 12 7	
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 48	5 44	6 29	11 7 12 16	
Vivry	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43		
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52		
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6		
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18		
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 41	6 45	7 31		
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48		
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4	12 45		
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			STATIONS	Omn.		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	Saumur	9 21	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Noncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10 39	
Le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 49	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 20	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
	matin	soir				
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15	
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23	
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31	
Montreuil (ar.)	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43	
(départ)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54	
Loudun	7 38		1 31	2 21	9 22	
Noncontour	8 24		4 14	3 10	10 13	
Poitiers	8 56		6 10	3 43	10 44	
	10 33		10 40	5 22	12 8	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Direct.	Expr.		Omn.		Direct.	mixte	
	matin	soir		matin	soir	matin	soir		matin	soir
Nantes d.	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45	
La Ménitrie	7 10	10 49	12 27	3 12	5 20	6	10 1	1 46	2 28	
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13				
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22				
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31				
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5	
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13	
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16				
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47	
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32	
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46	
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	10 39		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct.	Expr.		Omn.		Direct.	mixte	
	matin	soir		matin	soir	matin	soir		matin	soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20		
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53		
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30		
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35</							